



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le recteur de l'académie de Créteil



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division de l'Administration  
et des Personnels  
DAP 3

Affaire suivie par  
Béatrice JESOPH

Téléphone  
01 57 02 61 97

Mél  
ce.dap3@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : www.ac-creteil.fr

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu le décret n° 2016-583 du 11 mai 2016 modifiant le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire académique des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur réunie en sa séance du 24 juin 2019 ;

## Arrête

**Article 1 :** Sont inscrits au titre de l'année 2019 sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure, les infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale dont les noms suivent :

### Liste principale :

1. BICHEREL Catherine, CLG PIERRE DE MONTEREAU- MONTEREAU
2. HO-CHONG-LINE Benedithe, CLG HIPPOLYTE REMY- COULOMMIERS
3. LAFOREST Michèle, CLG PAUL ELUARD- MONTEREAU
4. COMAN Yvelise, LGT PIERRE DE COUBERTIN- MEAUX
5. AVISSE Claire, CLG ROSA LUXEMBURG- AUBERVILLIERS
6. DUPONT Catherine, CLG HENRI IV- VAUJOURS
7. BOUKHALFA Nassira, CLG G. TILLION- LIVRY GARGAN
8. SOUCI Nabila, CLG FABIEN- ST DENIS
9. PLESKOT Patricia, CLG PABLO NERUDA- GAGNY
10. GLORIEUX Myriam, LPO DE CACHAN- CACHAN
11. FRANCHET Marjorie, CLG MOLIERE- CHENNEVIERES SUR MARNE
12. VISSE Florence, CLG LE CHAMPIVERT- CROUY SUR OURCQ
13. COLIN Sandrine, CLG LE LUZARD- NOISIEL

**Article 2 :** Madame la secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 02 juillet 2019

Pour le recteur et par délégation  
le secrétaire général adjoint  
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

  
Julien MOISSETTE